

Comportements et structures économiques face au défi de l'emploi en Italie de 1972 à 1982

di Gian Cesare Romagnoli

Sommaire: 1. Introduction – 2. L'évolution du rapport des frais du personnel sur le produit brut dans l'industrie manufacturière en Italie – 3. Le plan italien de l'emploi.

1. Introduction

Le plan italien de l'emploi du 1984-85 dérive de la prise de conscience de l'importance que le problème de l'emploi a assumé dans le pays, problème qui s'est aggravé progressivement au cours de la décennie précédente soit dans les aspects quantitatifs que dans les qualitatifs¹.

En effet, le taux de chômage (ou, plus précisément, des personnes à la recherche d'un emploi) a atteint 11,5 pour cent (2.963.000 unités) au mois de Janvier 1986, un nouveau maximum historique après celui du 11 pour cent en Octobre 1985².

* *Presentato dall'Istituto di Scienze Economiche.*

¹ Voir à ce propos, deux documents du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, *La politica occupazionale per il prossimo decennio*, schéma du document dactylographié, Roma, agosto 1984, et Roma, Janua settembre 1985.

² On doit ajouter toutefois qu'à côté de ce panorama, le relevé ISTAT donne de nouveau des notes positives parce que l'augmentation annuelle du chômage (–277.000 unités) s'est produite malgré un accroissement contemporain du nombre des employés (+280.000 unités). Ce phénomène est dû au fait que d'une année à l'autre les forces de travail ont augmenté plus que le nombre d'emplois, qui se sont rendus disponibles et on explique ça par le baby boom (à peu près 1.700.000 nés en excédent entre 1959 et 1976, dont l'entrée dans le marché du travail se complètera vers 1991, voir Ministero del Lavoro e della Previdenza

Ce phénomène montre en outre des pics d'intensité considérable chez les jeunes (27,5 pour cent de la population entre 14 et 29 ans, 4,4 pour cent de la population après 30 ans)³, chez les femmes (18,4 pour cent contre 7,7 pour cent des hommes), pour le Sud (15,8 pour cent, contre 9 pour cent du Nord et 10,5 du Centre)⁴.

La prise de conscience de la gravité du problème du chômage et les perspectives d'évolution quantitative de l'offre d'emploi dans les cinq prochaines années ont amené le Ministère du Travail à réfléchir sur deux faits⁵. Le premier, «... que la question de l'emploi n'était pas une simple conséquence de l'accroissement et de l'intensification des phases récessives, mais aussi et surtout un effet des transformations en cours, soit dans le monde de la production, soit, plus en général, de la société». Le deuxième, «... que le chômage (sous-utilisation et gaspillage du capital humain) représentait un problème, non seulement du point de vue politico-social, mais aussi du point de vue économique».

Cette position, si d'un côté reconnaît que l'objectif de l'emploi a gagné depuis le deuxième semestre 1982 la priorité sur la lutte à l'inflation et sur le contrôle macroéconomique de la crise, ignore d'autre part la liaison entre celle-ci et la consolidation du plein emploi et de la négociation collective qui l'avaient précédée, renforçant l'opposition des syndicats des travailleurs envers les entrepreneurs et mettant en discussion leur titularité sur les décisions d'investissement.

Sociale 1984, *op. cit.*, p. 25, et par l'augmentation du taux d'activité féminine). Pour ces données, voir ISTAT, *Rilevazione trimestrale sulle forze di lavoro. Gennaio 1986*, in «Supplemento al Bollettino mensile», Roma 1986.

³ Pour une rapide, mais significative comparaison internationale, les données OCSE reportent que le chômage sur la population de 15 à 24 ans s'est accru, entre 1980 et 1986, du 25 ou 35 pour cent en Italie, de 4 à 9 pour cent en France, du 15 ou 26 pour cent aux Etats-Unis, du 4 jusqu'au 6 pour cent au Japon et il est resté le même dans la République fédérale allemande (13 pour cent environ).

⁴ Le problème du chômage présente des pointes dramatiques dans quelques régions du Sud. En Basilicate le taux du premier trimestre 1986 était de 22,12 pour cent en comparaison du 21,94 pour cent de la même période 1985. La situation est très difficile en Sardaigne aussi avec le 22,64 pour cent, en comparaison du 22,15 pour cent en 1985.

⁵ Voir Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, 1984, *op. cit.*, p. 6.

Cette inattention au «cycle politique» de Kalecki⁶ et aux préoccupations de Keynes pour les risques inflationnistes associés au maintien du plein emploi⁷ conditionne l'interprétation des causes du chômage et, en partie, l'indication des instruments adéquats pour la combattre dans une économie de marché.

Au mois de Juin 1945, Keynes écrivait:

On est amené aussi, simplement parce qu'on ne connaît aucune solution, à faire semblant de rien, de ne pas se rendre compte du problème des salaires dans une économie de plein emploi⁸.

A cette position limite, qui réduit les relations interdisciplinaires entre économie et politique et essaie de les séparer plutôt que de les distinguer⁹, on doit reconduire toutes les tentatives de réouvrir le débat sur la structure du marché de l'emploi, en considération des effets en partie pervers des modifications dans les niveaux et dans la structure de la rétribution et dans les règles introduites dans le système des relations industrielles italiennes dans les premières années '70¹⁰.

En particulier, on met en doute qu'il y a eu, ces 15 dernières années, un fort déplacement de l'activité économique vers les unités productives de dimensions plus petites, et une émargination de quotas significatifs de l'offre d'emploi vers l'économie souterraine, en relation à l'évolution des rétributions, des différentiels salariaux et de la productivité.

A cet égard, dans la première partie de ce rapport on étudie l'évolution des quotas des frais de personnel sur le produit brut dans l'industrie manufacturière en Italie.

⁶ Voir M. Kalecki, *Selected Essays on the Dynamics of the Capitalist Economy*, Cambridge, Cambridge University Press 1971.

⁷ Voir F. Caffé, *Keynes: riletture e rievocazioni*, Torino, Einaudi 1983, pp. X et XIII et *ibidem* les essais de R. Kahn et A. Cairncross, respectivement, pp. 80-81 et pp. 116-118.

⁸ *Ibidem*, p. 117.

⁹ Sur l'inconsistance logique de la séparation entre ces domaines disciplinaires, voir G. C. Romagnoli, *Falsificabilità e falsificazione nella scienza economica. Alcune riflessioni metodologiche*, in «Studi Urbinati» B 4, 1984-85, pp. 103-235, *passim*.

¹⁰ Pour une de ces tentatives, voir R. Schiattarella, *Mercato del lavoro e struttura produttiva*, Milano, Franco Angeli 1984, pp. 9-12.

L'attention sur la dynamique du quota susmentionnée plutôt que sur le coût du travail pour unité de produit est due à l'inconsistance logique de ce concept en considération d'une production qui, dans le secteur privé d'une économie de marché, est due à la concurrence de l'activité d'entrepreneur avec le travail employé et le capital productif.

Dans la deuxième partie on développe enfin une analyse critique de certains aspects les plus significatifs du plan italien de l'emploi.

2. L'évolution du rapport des frais de personnel sur le produit brut dans l'industrie manufacturière en Italie

Certains économistes sont convaincus¹¹ que l'accroissement impétueux du coût de la main d'œuvre, ainsi que le conflit dans les fabriques et ses conséquences normatives sur les relations industrielles, ne seraient pas les causes importantes des transformations de l'industrie italienne au cours des années '70.

Afin d'approfondir la question, nous avons construit le tableau 1 et le graphique relatif qui représentent l'évolution du quota des frais personnel sur le produit brut dans l'industrie manufacturière en Italie pendant la période où sont disponibles les données relatives aux classes des travailleurs, c'est-à-dire dans la décennie 1972-1982.

L'industrie manufacturière comprend les secteurs agricoles-manufacturiers (tabac, textiles, habillement et vêtements, chaussures et cuir, bois, meubles et ameublement), les secteurs métallurgiques et mécaniques, chimiques et produits similaires, les manufactures de toute sorte¹².

Le rapport des frais de personnel sur le produit brut (donné

¹¹ *Ibidem*, p. 86-87. La décentralisation n'est pas due seulement à la recherche du profit courant, mais aussi à des raisons technologiques, du reste indépendantes de celui-ci. En effet, la crise de la grande entreprise s'est exprimée par la stagnation technologique et l'absence de capacités innovatives.

¹² En analysant les données au niveau des branches d'activité, on voit que le produit brut des entreprises qui ont 20 employés et outre, constitue à peu près 80 pour cent de ce qui a été réalisé dans l'industrie au cours de la décennie considérée.

TAB. 1. *Évolution du rapport des frais de personnel sur le produit brut dans l'industrie manufacturière en Italie. 1972-1982.*

Classes des effectifs Années	20 49	50 99	100 199	200 499	500 999	1000 1999	2000 et plus
1972	72,10	73,50	73,70	76,00	76,00	79,40	85,30
1973	62,30	66,40	67,70	69,60	72,30	74,90	79,20
1974	62,10	65,50	66,53	66,77	69,49	71,43	75,10
1975	67,99	72,41	73,76	75,91	75,65	79,58	83,34
1976	66,10	69,63	70,72	71,56	70,80	75,38	77,59
1977	66,80	69,39	69,59	71,43	70,64	74,76	80,87
1978	67,00	69,49	69,94	71,52	71,17	74,72	80,33
1979	64,63	67,24	67,90	69,06	67,08	74,66	80,62
1980	61,79	63,98	65,25	66,54	67,89	74,77	79,18
1981	62,17	64,14	65,32	66,75	67,61	71,61	79,39
1982	63,28	65,78	65,97	66,36	68,23	73,18	78,93

Sources:

1972-1974: Istat, Il prodotto lordo e gli investimenti delle imprese industriali 1972 etc., *Supplemento al bollettino mensile di statistica*, Roma 1975, etc.

1975-1982: Istat, Fatturato, prodotto e investimenti delle imprese industriali, commerciali, dei trasporti e comunicazioni 1975 etc., *Supplemento al bollettino mensile di statistica*, Roma 1977, etc.

par le solde entre la valeur de la production et les coûts courants matériaux, services et impôts indirects), donne le taux de pourcentage dévolu au personnel employé¹³, et donc le complément à 100 de ce pourcentage donne une indication du quota versé à d'autres facteurs de la production: travail, capital et activité d'entrepreneur, y compris la consommation des capitaux fixes employés.

L'évolution du rapport considéré montre que le différences d'incidence des frais pour le personnel, dans la structure pour les

¹³ Pour ce qui concerne les frais du personnel, on remarque qu'en 1972 6,8 pour cent est constitué par des salaires et des rémunérations pour dirigeants, ouvriers, employés, apprentis et autres subordonnés, 33,2 pour cent est représenté par des contributions sociales et prévoyances à la charge de l'entreprise. En 1982 les pourcentages susdits sont respectivement de 69 et de 31 pour cent.

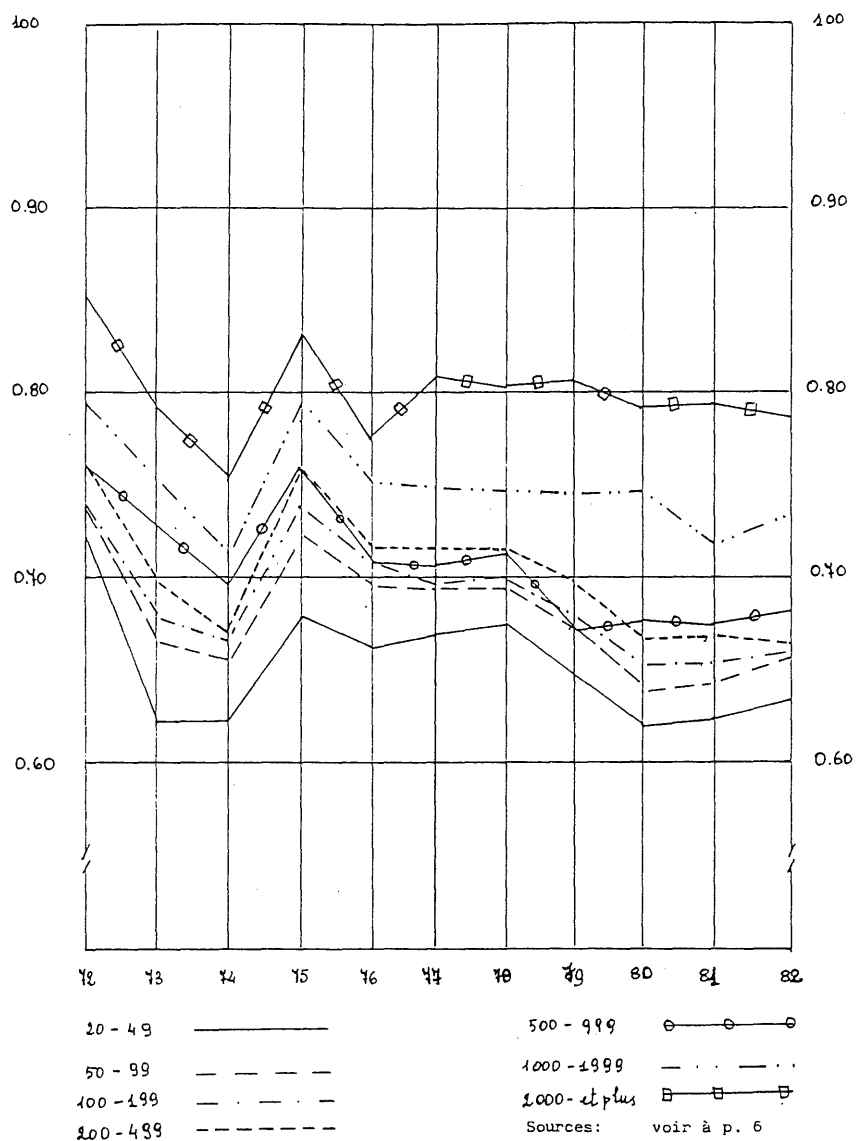


FIG. 1. - Évolution du rapport des frais de personnel sur le produit brut dans l'industrie manufacturière en Italie.

classes de travailleurs de l'industrie manufacturière, restent virtuellement constantes au cours de la décennie considérée. Et néanmoins, si on veut de toute façon déterminer une tendance, celle-ci doit être reconnue dans l'accroissement des différences sus-dites après 1975, dues à la chute relativement plus grande de l'incidence des frais pour le personnel dans les entreprises de 20 à 49 travailleurs, par rapport à celles des classes supérieures de travailleurs. De cette observation on déduit que l'intérêt à produire dans les entreprises plus petites a augmenté entre 1972 et 1975 et s'est de plus en plus accru pour atteindre un maximum en 1980, en se maintenant presque sur les mêmes niveaux au cours des deux années suivantes.

On peut donc déduire que l'évolution différentielle du rapport considéré, souligné par les politiques égalitaires de premières années '70, s'est maintenu et accru grâce au mécanisme d'indexation dans les années suivantes¹⁴.

Ces considérations présentent un support empirique consistant, au niveau du complexe de l'industrie manufacturière, dans l'hypothèse qui veut la décentralisation de la production au cours des années '70 associée à la plus grande incidence des frais pour le personnel dans les entreprises avec des classes plus nombreuses de travailleurs, à l'exception des entreprises dans la classe de 500 à 999 effectifs qui montrent, dans la période 1975-1979, des valeurs du rapport considéré, inférieurs à ceux qui se réfèrent aux entreprises dans la classe de 200 à 499.

Ces conclusions sont renforcées par deux observations. La première consiste dans la réduction évidente de l'emploi dans les entreprises du secteur traditionnel (textiles, habillement, chaussures, cuir et peaux) de plus de 500 travailleurs¹⁵. La deuxième

¹⁴ A ce propos R. Schiattarella, *op. cit.*, p. 88, aboutit à des conclusions opposées.

¹⁵ La lente flexion de l'emploi dans la grande industrie continue en 1986, même si à des rythmes moins élevés que dans le passé. Au mois de Février, l'emploi a baissé de 0,3 pour cent en comparaison de Janvier et de 4,4 pour cent en comparaison de Février 1985: à peu près 70.000 places ont disparu depuis le mois de Janvier 1985. L'hémorragie s'est vérifiée en effet dans la grande industrie, tandis que peut-être se sont accrus les rangs des employés du travail au noir, évalués à 2 millions d'unités environ.

concerne l'expansion de la zone des microentreprises (moins de 20 travailleurs) qui peuvent avoir fraudé en partie ou totalement les contributions légales¹⁶.

3. *Le plan italien de l'emploi*

La thèse méthodologique fondamentale du plan italien de l'emploi est que pour définir cette politique il est nécessaire de proposer une stratégie à long terme. A ce propos les documents du Ministère du Travail prennent en considération trois situations différentes¹⁷:

- a) ce qui s'est vérifié au cours de la décennie 1974-1984;
- b) ce qui s'est vérifié de 1980 à 1984;
- c) ce qui s'est vérifié pendant les premiers mois de la récession.

Sans compter la mise à jour à l'année suivante des périodes considérées aux points b) et c), on suppose que la réduction à la dernière décennie de l'analyse prévue au point a) soit limitative, si le but est celui d'élaborer des lignes stratégiques fondamentales pour le développement de l'emploi. En effet on exclue de cette façon l'analyse des dynamiques de l'emploi et de l'évolution de la structure de secteur associées à la période du deuxième après guerre, caractérisées par un conflit social moins grand et par une plus marquée flexibilité en comparaison des années '70. Par conséquent, on exclue la possibilité de donner des explications de la variation des préférences du policy-maker pendant ces dernières années. En particulier, on renonce à expliquer si une telle variation doit être attribuée à la crise de la croissance ou bien à la crise des instruments de politique économique, et, encore à ce propos, si les instruments de contrôle de l'économie sont en crise ou démodés ou si les politiques les ont utilisés hors du temps ou

¹⁶ R. Schiattarella, *op. cit.*, p. 90.

¹⁷ Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, *op. cit.*, agosto 1984 et settembre 1985, rispettivamente p. 22 et p. 25.

sans mesure. Les politiciens ont négligé par inertie ou par abdication les occasions les plus opportunes – hors de périodes d'urgence – pour donner une réglementation sur les thèmes des relations industrielles, des limites du Welfare State ou de l'intervention de l'Etat dans la production. Les politiques ont négligé ces initiatives quand ils se mesuraient avec une génération 'nipponisée' par l'indigence et le chômage, et ensuite ils les ont entreprises en se mesurant avec une génération «qui s'était formée dans une situation de plein emploi, 'politiquement' garantie et qui, par conséquent, manifestait les questions, les intolérances et les conflits prévus par Kalecki»¹⁸.

De là vient l'inéluctabilité d'un choix dramatique pour l'autoconservation des économies de marché avec des taux d'accroissement modérés, choix entre la crise économique dans le cadre d'un système démocratique et le pacte néocorporatif dans lequel le syndicat limite sa liberté et son pouvoir de revendication que le plein emploi permet et, au contraire, contribue au contrôle en outre de la sauvegarde du salaire. Dans cette perspective on peut se référer à trois types canoniques de chômeurs, associés à trois phases différentes de développement, qui doivent être combattues par autant de politiques de l'emploi¹⁹:

a) le chômage conjoncturel imputable à l'insuffisance cyclique de la demande effective, qui frappe l'ensemble des entreprises dans les zones industrialisées;

b) le chômage de restructuration et de reconversion, qui touche certaines régions industrialisées en crise et dont l'évolution varie d'un pays à l'autre;

c) le chômage structurel lié à l'insuffisance du capital productif, qui caractérise les zones sous-développées.

La capacité du secteur privé d'influencer les trois sous-dites formes de chômeurs constitue, peut-être, une réponse valide, seu-

¹⁸ Voir à ce propos M. Salvati, *Sono possibili politiche economiche post-keynesiane? (ovvero: sono i politici vittime di economisti defunti o viventi?)*, dans F. Vicarelli (édité par), *Attualità di Keynes*, Bari, Laterza 1983, pp. 80-139.

¹⁹ Quant aux instruments utilisables à cette fin, voir G. C. Romagnoli, *Les entreprises à participation d'Etat et l'emploi*, in «Annales de l'économie publique, sociale et coopérative», Décembre 1985, pp. 485-496, aux pp. 491-493.

lement pour le contexte italien, et contraire à celle que Keynes donnait à la question par lui-même posée²⁰:

Quel taux de chômage inévitable vous vous proposez d'accepter afin de modérer l'action des unions syndicales? Et croyez-vous que ce soit politiquement possible, une fois qu'ils comprennent ce à quoi vous visez? Ma thèse est qu'on doit chercher d'autres moyens, plus raisonnables, moins punitifs.

On doit toutefois tenir compte que cette réponse de Keynes, ouverte à l'espoir, était cohérente avec ce qu'il écrivait en 1944²¹:

La responsabilité principale pour éviter qu'une politique de plein emploi aboutisse dans une spirale vicieuse entre les salaires et les prix, retombera sur ceux qui effectuent les négociations pour le compte des travailleurs. Plus cette responsabilité sera affirmée explicitement, plus grande pourra être la confiance qui sera acceptée...

A la suite de ces citations des ouvrages de Keynes des années '40, on peut peut-être chercher une explication de l'élasticité réduite, qui, ces premières années de reprise et croissance économique, s'est établie en Italie entre le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi.

Ce résultat a été atteint grâce à l'introduction massive de nouvelles technologies²², qui ont rendu très difficile, comme on observe dans le plan décennal, l'impulsion à la création de nouveaux emplois.

Le cadre de l'emploi en Italie pour les prochaines années est en outre compliqué à cause de trois facteurs, qui laissent prévoir, dans les cas intermédiaires, des niveaux de chômage croissants jusqu'à 2,7 millions en 1991 ou jusqu'à 3,2 millions en 1996, en considération de²³:

²⁰ R. Kahn, *Una rilettura di Keynes*, dans F. Caffé, *op. cit.*, p. 71.

²¹ *Ibidem*, p. 74.

²² On fait allusion aux procès de restructuration et innovation dans le secteur industriel, à la modification de la situation au détail dans la grande distribution, à l'introduction de l'office-automation dans les affaires publiques et à l'accroissement de la productivité dans les secteurs des transports et des communications, tout spécialement dans les activités postales et ferroviaires.

²³ Voir Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, 1985, *op. cit.*, pp. 35-39. Pour une formulation théorique des déterminants de l'offre d'emploi, à la

- a) les conséquences du baby-boom entre 1959 et 1976, à peu près 1.700.000 unités de nouveau-nés en excédent, dont l'entrée dans le marché de l'emploi se complétera en 1991 environ;
- b) l'accroissement du taux d'activité des femmes, augmenté entre 1970 et 1984 de 21,8 à 27,8 pour cent;
- c) la réactivité de l'offre à la demande d'emploi.

On juge opportun que ce dernier point tienne compte de la contribution significative donnée par Costa à l'interprétation de la courbe keynésienne de l'offre d'emploi, ou mieux, à la famille de courbes caractérisées par un premier trait – celui horizontal, qui dépend du salaire minimal contractuel – par une «élasticité infinie à l'égard du salaire monétaire» et ensuite par un trait ascendant dont l'inclinaison et le point de commencement dépendent du niveau des prix²⁴.

En considération de la création d'une offre potentielle d'emploi évaluée à 4,5 millions d'unités pour la prochaine décennie, outre ce que nous avons rappelé, il semble incompréhensible l'absence d'une connexion des lignes stratégiques fondamentales du plan italien du travail et des politiques pour la flexibilité et l'emploi avec une politique des revenus, qui contienne les augmentations des salaires égales aux accroissements de productivité, dans le domaine plus vaste d'une politique de planification²⁵.

suite de deux courants de pensée classique et néoclassique, énuclée dans la synthèse du débat qui s'est développé dans les années '70 sur la dynamique des taux d'activité, voir F. B. Franciosi, *L'offerta di lavoro nell'analisi economica*, Milano, Franco Angeli 1984.

²⁴ Voir à ce propos G. Costa, *Le condizioni di offerta del lavoro nel modello keynesiano*, in «Rassegna economica», 1, 1982, pp. 7-17. On remarque du reste que les fonctions du salaire monétaire d'offre contre lesquelles Costa fait ses réserves, devraient être du type:

$$(7') \quad W = \bar{W} + W(N)[1 - \bar{W}/W(N)] \quad \text{à la place de} \quad W = \bar{W} + W(N) \\ \text{où } W(N) = 0 \text{ par } 0 \leq N \leq \bar{N}, W'(N) > 0 \text{ par } N > \bar{N};$$

$$(8') \quad W = \bar{W} + P \cdot w(N)[1 - \bar{W}/W(N)] \quad \text{à la place de} \quad W = \bar{W} + P \cdot w(N) \\ \text{où } w(N) = 0 \text{ par } N \leq \bar{N}, w'(N) > 0 \text{ par } N > \bar{N}.$$

Autrement le salaire minimal contractuel $\bar{W}$ vient incorrectement additionné à la courbe d'offre dans son trait ascendant.

²⁵ Voir à ce propos G. C. Romagnoli, *I presupposti teorici per una politica*

En effet les politiques du travail peuvent valoriser les emplois existants et mieux redistribuer les possibilités d'emploi, mais difficilement peuvent créer de l'emploi additionnel, si elles ne sont pas coordonnées avec des politiques économiques qui posent comme prioritaire l'objectif de l'emploi, en même temps que ceux du redressement de la finance publique, du rééquilibrage du bilan des paiements, de la stabilité des prix, de l'accroissement du PIB réel et de la quota des investissements fixes bruts.

L'expérience des années '70 a confirmé dans quelle mesure il est difficile de rendre compatibles les objectifs sus-dits, lorsque le consensus social et la flexibilité du placement et des frais pour le personnel en relation aux fonctions diminuent, surtout si l'on croit que le «cycle politique» soit un déterminant significatif de l'économie.

Encore à ce propos on observe que le plan concerne correctement les politiques actives de gestion du temps de travail, aussi bien dans les aspects de réduction que de réorganisation, dans une perspective de flexibilisation du marché du travail. Celui-ci pourtant n'explique pas que la condition pour une réduction effective de l'horaire de travail soit liée à l'adoption d'initiatives semblables par les pays qui sont nos concurrents sur le marché international. En effet ils se trouvent dans une position plus avantageuse que la nôtre dans les buts macroéconomiques susdits.

A ce propos on observe que les grandes entreprises ont réduit le nombre des employés de 16 pour cent entre 1980 et 1984, et encore de 5 pour cent en 1985, même si les heures de travail ont augmenté de 1 pour cent cette année là.

Au premier bimestre 1986 il y a eu un accroissement sensible des heures de travail (+ 1,5 pour cent) par rapport au premier bimestre 1985, tandis que les employés ont augmenté de 1,2 pour cent.

Ces données confirment la thèse selon laquelle les heures de travail constituent la variable cruciale dans l'arrangement entre emploi effectif et demande désirée d'emploi. Elles sollicitent du reste à chercher ailleurs, plutôt que dans l'augmentation du salaire réel, la raison de l'accroissement léger de l'emploi – entre

dei redditi in Italia, dans G. M. Rey (édité par), *Sistematica e tecniche della politica economica*, Milano, Franco Angeli 1984, pp. 477-532.

le premier trimestre 1963 et le troisième trimestre 1980 – en négligeant, pourtant, que dans la même période il y a eu une diminution des heures de travail²⁶.

En conclusion dans le plan italien de l'emploi il y a deux parties positives:

1. des politiques pour la flexibilité à l'égard des salaires, des modèles de rapport de travail, des procès en entrée et en sortie, y compris la révision du statut des travailleurs;

2. des politiques pour l'emploi, surtout grâce aux investissements en infrastructures.

Pour ce qui concerne enfin le potentialités d'expansion de l'emploi du secteur de l'administration publique, on observe que celles-ci sont liées dans le plan au redressement structural de la finance publique par une approche progressive des affaires publiques à des modèles privés, dans l'organisation du travail, la productivité, la mobilité (en entrée et en sortie), les rémunérations, les carrières etc.²⁷.

Les zones indiquées comme réceptives d'emploi nouveau ou qui remplace (par un usage qualifié du turn-over et de l'allocation), sont celles des services aux familles et au temps libre, celles des biens culturels et ambiants, en outre de celles liées aux fonctions de transparence, monitoring et allocation du facteur travail.

Toutefois, si l'on tien compte que l'emploi public en Italie est en continuité avec ce qui est relevé en relevé en moyenne pour les pays industrialisés et que ces dernières années le stock des employés publics s'est accru de 40-50 mille unités pour chaque année, selon le plan on ne peut pas supposer que le secteur publique – même pour les liens de dépense – puisse augmenter dans une mesure considérable ses cadres et contribuer de cette façon à la réduction du chômage²⁸.

Ces considérations mènent donc à privilégier les politiques de

²⁶ Pour la connexion entre augmentation du salaire réel et accroissement de l'emploi, voir A. Del Boca, *Rigidità dei salari ed equilibrio macroeconomico*, Milano, Franco Angeli 1984, p. 54/tab. 1, p. 57 et p. 61.

²⁷ Cfr. Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, *op. cit.*, 1985, p. 91.

²⁸ *Ibidem*.

la flexibilité plutôt que les politiques de l'emploi et à regarder au secteur privé et aux entreprises à participation d'Etat – libre des charges impropres et anormales²⁹ – comme les lieux de création de nouveaux emplois, qui permettent de combattre le phénomène du chômage de longue période. En effet, plus de 30 pour cent des jeunes italiens entre 20 et 30 ans, est sans emploi depuis 3 ans et plus.

Cet engagement doit être poursuivi par le Gouvernement, en utilisant les bureaux de travail et les investissements publics, en sollicitant les régions et les organisations locales à continuer la politique de l'emploi pour le jeunes et profitant d'une situation conjoncturelle favorable à cause de la chute du prix du pétrole et de la baisse du change lire/dollar et regardant même aux expériences européennes, comme les contrats de formation et l'institut de la «pré retraite progressive» en France ou les contrats allemands à date indéterminée.

²⁹ Voir à ce propos G. C. Romagnoli, *Les entreprises à participation d'Etat...*, cit., pp. 487-490.